

Changement d'orientation: L1 de droit au bts notarial

Par **Lilou.ch**, le **22/11/2021** à **19:53**

Bonjour,

Voilà je suis actuellement en L1 de droit et il s'avère que je n'aime pas forcément l'université car j'ai toujours été cadré et là ce n'est plus le cas. J'ai l'impression d'être dans le flou et de ne pas savoir si j'arriverai à obtenir le diplôme auquel j'aspire.

J'aimerais essayer de valider ma première année de licence en droit et l'année prochaine passer en bts notarial en alternance.

Je me demandais s'il serait possible de passer directement à la deuxième année du bts ou si dans tous les cas je devrais recommencer en première année de bts ?

Merci d'avance.

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/11/2021** à **12:30**

Bonjour

Je viens lire ceci sur le site du CIDJ :

[quote]

Réorientation en BTS

Rebondir grâce à un BTS en fin de premier semestre ou en fin d'année est une autre solution pour ceux qui n'apprécient pas l'enseignement universitaire.

En fin de premier semestre. Si vous souhaitez quitter la fac le plus vite possible, vous pouvez bifurquer vers un BTS dès la fin du premier semestre, à condition de trouver un établissement susceptible de vous accueillir.

Après une année de fac. Si vous souhaitez préparer un BTS dans un lycée public à la rentrée prochaine, il faut vous y prendre au mois de janvier. Vous devez, comme pour le DUT, faire une inscription sur [Admission Post Bac](#) dès la mi-janvier.

[/quote]

<https://www.cidj.com/etudes-formations-alternance/etudes-superieures/reorientation-a-la-fac-pensez-au-dut-ou-au-bts>

Pour résumé, soit vous tentez de vous réorienter dès maintenant.
Soit vous postulez dès janvier sur parcourseup.

Dans tous les cas, c'est pour intégrer la première année.